



We stand with Ukraine | 
#LeaderPFUE2022



Séminaire européen Leader
Ploëuc-L'Hermitage 7-8 Mars 2022





Les ruralités européennes s'engagent dans la présidence française du Conseil de l'Union européenne

Les 7 et 8 mars 2022, Leader France donnait rendez-vous aux ruralités européennes à Plœuc-L'Hermitage (Côtes d'Armor) à l'occasion d'un séminaire organisé dans le cadre de la Présidence Française du Conseil de l'Union européenne. Plus qu'une simple rencontre, ce séminaire, qui a réuni plus de 400 participants venus de toute l'Europe, a été l'occasion de développer un véritable plaidoyer pour la reconnaissance et la prise en compte des ruralités dans les politiques européennes.

C'est en Bretagne, à Plœuc-L'Hermitage, que l'Europe des ruralités s'est donné rendez-vous à l'occasion du séminaire européen LEADER. Organisé les 7 et 8 mars par Leader France dans le cadre de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne. La manifestation a réuni plus de 400 participants, dont des techniciens et élus de GAL Leader (Groupes d'Action Locale), de 21 Etats Membres. Marqué par les interventions de Joël Giraud, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, de Janusz Wojciechowski, commissaire européen à l'Agriculture, de Marion Eckardt, présidente du réseau européen LEADER ELARD, et de Yves Le Breton, directeur général de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, le séminaire a mis un coup de projecteur sur les apports du programme LEADER et le rôle de l'Europe en faveur du développement local par les acteurs locaux.

L'Europe des ruralités représentée pour valoriser les ruralités dynamiques et solidaires

A travers les différents temps d'échanges organisés durant ces deux journées, l'objectif de cet événement, labellisé présidence française du Conseil de l'Union européenne par le ministère de l'Agriculture et de l'alimentation, était de réunir les ruralités européennes et de démontrer l'importance des ruralités dans les politiques européennes. Quelques semaines après l'annonce de la Commission européenne du lancement d'un Pacte Rural européen, ce séminaire fut un marqueur pour souligner la position de la France en faveur de l'agenda rural européen et du programme européen de développement rural LEADER. La présence de représentants de 21 Etats membres et de nombreuses personnalités politiques françaises et européennes est un signe fort du dynamisme des ruralités qui méritent d'être mieux prises en compte dans les politiques communautaires. Ce séminaire s'est inscrit dans cette logique et a participé au message qui doit être porté au sein de l'Union européenne pour que, dès demain, la ruralité conquérante puisse s'appuyer sur des programmes nationaux et des financements européens plus nombreux.

**Cet événement n'a pas été organisé par le Gouvernement français. Il a été cependant autorisé par celui-ci à utiliser l'emblème de la présidence française du Conseil de l'Union européenne.*



LEADER, une réussite pour l'Union Européenne

Table ronde avec la participation de : Radim SRSEN, vice-Ministre de la politique du développement régional de la République Tchèque, Marion. ECKARDT, Présidente d'ELARD (European LEADER Association for Rural Development), Irène TOLLERET, Députée au Parlement Européen, vice-Présidente de Leader France, Loïc CHESNAIS-GIRARD, Président du Conseil Régional de Bretagne, Représentant de Régions de France, Nely KADIEVA, Présidente du réseau LEADER en Bulgarie

A l'occasion des 30 ans du fonds européen pour la ruralité, Leader France a réuni en introduction de ce séminaire, un panel d'invités européens de marque. Une belle occasion de remonter le cours de l'histoire et de se replonger dans l'esprit originel du FEADER et de Leader et de fixer une ambition pour l'avenir : construire et renforcer l'Europe des territoires.

Les discussions ont permis aux participants de constater (non sans émotion) le chemin parcouru avec le programme LEADER, associé à l'idée de succès, de réussite, de modèle à exporter... et de continuité à assurer. D'autant qu'il est aujourd'hui impossible de parler du développement rural en France sans parler de la ruralité en Europe, de sa place et de ses enjeux.

« Depuis 30 ans, LEADER a géré les transformations passées et reste la démarche adaptée aux défis à venir »

Dès ses origines, LEADER est apparu comme l'incarnation de l'Europe concrète du quotidien, non seulement grâce à son apport financier mais aussi par les outils d'ingénierie qu'il met à disposition des porteurs de « petits » projets, notamment à travers le partage d'expériences et la mise en réseau.

Les différentes générations du programme (nous en sommes aujourd'hui à la sixième) n'ont fait que renforcer et améliorer ces principes de base qui consistent à fédérer les acteurs locaux pour réussir le développement rural. « *De l'innovation, de la gestion de crise, de l'intégration sociale : nous pouvons faire beaucoup avec cette structure de gouvernance à plusieurs niveaux qu'est LEADER* » a attesté Marion Eckardt, présidente du réseau européen de LEADER ELARD.

Mihail Dumitru, directeur adjoint de la direction général de l'agriculture de la Commission européenne a évoqué même une « success story », grâce à un programme qui allie une méthode (l'approche ascendante) et un capital social fort à travers les acteurs locaux. LEADER, symbole d'innovation, est devenu et reste aujourd'hui la référence de l'intervention européenne en matière de développement local en milieu rural. Les Groupes d'Action Locale exercent ainsi

d'avantage de compétences au fur et à mesure des années. « *En 2022, les besoins de la ruralité ne sont plus forcément des besoins liés uniquement à l'économie agricole et il est possible d'avoir des actions bien différentes pour contribuer au développement rural.* » a souligné Irène Tolleret, députée au Parlement européen.

Une simplification attendue

Malgré l'intérêt et la reconnaissance exprimés pour la démarche, l'heure est désormais à la simplification administrative du programme, réclamée de tous, institutionnels comme porteurs de projets. La continuité des autorités de gestion et le nouveau cadre européen laissent supposer que cette configuration permettra de garantir la souplesse de mise en œuvre associée à la connaissance de terrain et à la réactivité, et ainsi de rester fidèle à la philosophie originelle de LEADER.

« *Il faudrait innover avec la notion de collectivité de confiance, car si un GAL fait bien son travail depuis 30 ans, il devrait être possible d'alléger les process.* » a martelé ainsi Loïg Chesnais-Girard, président de la région Bretagne et représentant de Régions de France. Discours appuyé par Radim Srsen, vice-ministre de la politique du développement régional de la République Tchèque et vice-président de la commission NAT du Comité européen des régions, qui a rappelé le devoir de l'Europe et des Etats membres de faciliter ses démarches administratives : « *On parle beaucoup de simplification dans les discours. Mais dès que les acteurs locaux ont le courage de le faire, la Commission leur met un frein.* »

Un nouvel avenir à réaffirmer dans le cadre de la vision à long terme des zones rurales

Alors que la Commission européenne a lancé en fin d'année les travaux sur la vision à long terme des zones rurales en Europe, les acteurs des ruralités souhaitent de nouveau que cette démarche soit au cœur de la nouvelle vision. « *La ruralité peut porter de l'innovation, de la culture, de l'attractivité touristique. Et face ces besoins, le programme LEADER et la politique de cohésion doivent être au rendez-vous.* » a souligné à ce sujet Irène Tolleret. LEADER doit être perçu comme un lieu d'innovation, un lieu de démocratie du quotidien où s'entrecroisent, coopèrent, créent des synergies, imaginent et construisent le futur, toutes celles et ceux qui expérimentent de nouvelles activités, de nouveaux services, de nouvelles façons de vivre, de créer, d'entreprendre, de travailler.

Paroles d'intervenants

Irène TOLLERET : « *LEADER ne doit pas uniquement être considéré comme un réseau de fonds européens, avec une logique administrative, car ce sont surtout des hommes et des femmes qui se battent avec leur cœur, avec des bonnes idées, et c'est ce dont nous avons besoin.* »

Marion ECKARTD : « *Sur le terrain, les GAL sont auprès des citoyens chaque jour et je pense que c'est extrêmement important de s'en souvenir. Les GAL peuvent même faire plus que l'Union Européenne dans certains cas.* »

Neli KADIEVA : « *Je pense que LEADER dans son ensemble, pourrait et devrait être le pont entre le présent et l'avenir.* »



Articuler les dispositifs nationaux avec les fonds européens : enjeux et complémentarités

Table ronde avec la participation de : Yves Le Breton, Directeur Général de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, Karine Gloanec Maurin, co-Présidence Commission Ruralités de l'Association des Maires de France, Nicolas de Fotso, Responsable du réseau rural de Wallonie, Christophe Moreux, Responsable Pôle Territoires de l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe, Secundino Caso Ruiz, Président du Réseau Espagnol de Développement Rural

Le développement du capacity building (c'est-à-dire des capacités des porteurs de projets de pouvoir faire appel aux fonds structurels) et l'articulation des dispositifs européens, nationaux et régionaux, est devenu le véritable enjeu de la prochaine programmation européenne. Ces questions, qui ont été au centre de la réunion des ministres européens de la Cohésion des Territoires organisée dans le cadre de la Présidence Française de l'Union Européenne en mars dernier à Rouen, ont fait l'objet d'un atelier d'échanges entre différents acteurs nationaux et européens.

Cité régulièrement lors des échanges sur le programme LEADER, l'importance de l'ingénierie et de la mise à disposition de moyens qui permettent d'appliquer les politiques publiques, y compris européennes, dans la construction des projets de territoire a été au centre des échanges de ce nouveau temps fort.

Les discussions ont ainsi permis aux participants d'échanger sur l'articulation des dispositifs nationaux et des fonds européens dans les stratégies nationales en recueillant le point de vue de différents pays européens : en France, en Belgique et en Espagne notamment.

Sortir de la logique de subvention pour une logique de projets et de politiques territoriales

« Il ne faut pas considérer les fonds LEADER et les autres fonds européens comme des guichets, il est nécessaire de parler d'Europe en expliquant pourquoi et comment elle se matérialise sur le territoire. » a rappelé Karine Gloanec-Maurin, co-présidente de la commission ruralité de l'Association des Maires de France et des Présidents d'intercommunalités. Bien souvent perçus uniquement d'un point de vue financier, les fonds européens sont souvent utilisés en contrepartie de financements publics et ne jouent pas totalement le rôle d'effet levier. *« L'articulation entre les dispositifs européens, nationaux et régionaux se pose avec une acuité particulière depuis quelques mois car il y a une multiplication des dispositifs d'intervention avec parfois des problèmes de lisibilité sur le rôle de chacun. »* a précisé Christophe Moreux.

Cependant les pays européens ne font pas face aux mêmes problématiques d'articulation de leurs dispositifs. Ainsi, en Belgique, le Plan de Relance Européen a rejoint les compétences de la politique régionale et une partie de ces fonds a été gérée de la même manière que les fonds LEADER comme l'explique Nicolas De Fotso, avec un objectif de clarté et d'accompagnement des dynamiques territoriales.

Les échanges ont également soulevé l'importance de l'accès de toutes les collectivités territoriales aux fonds européens. « *La principale problématique en Espagne, c'est le cofinancement. Car, dans le monde rural, il y a des très petites communes qui ne peuvent pas accéder aux fonds européens car elles ne peuvent pas cofinancer.* » a rappelé Secundino Caso Ruiz en expliquant qu'en Espagne, certaines collectivités ne peuvent pas développer de projets et solliciter des fonds européens, faute de moyens humains et financiers. Propos appuyés par Yves Le Breton, qui, suite à la réunion des ministres européens de la cohésion des territoires, a affirmé que les collectivités ne sont pas égales dans leur accès à l'ingénierie et que les échanges de cette réunion ont principalement concerné la mise à disposition de moyens et d'ingénierie pour l'application des politiques publiques, y compris européennes.

Répondre à la géographie du mécontentement à travers l'agenda rural européen et LEADER

Pour apporter une réponse concrète aux territoires ruraux et proposer des mesures pour répondre aux spécificités du monde rural, Yves Le Breton souligne la mise en place en France d'un Agenda Rural qui déploie des dispositifs permettant d'aborder des problématiques rencontrées par les territoires ruraux, notamment avec les questions autour de la démographie, la revitalisation des centres bourgs... L'idée est de faire converger les idées et les pratiques exercées dans l'ensemble de l'Union afin de trouver des solutions adaptées à l'ensemble des territoires. « *Un des grands acquis de LEADER, et plus largement de l'Union européenne, est son esprit de coopération. Chaque niveau de collectivité doit apporter son concours, y compris l'Etat car il est aussi partie prenante de l'organisation territoriale et du développement des territoires.* » a souligné ainsi Yves Le Breton.

En France, comme en Europe, le programme LEADER est perçu comme un outil à disposition des citoyens qui permet de croire en la capacité des citoyens de créer des projets de développement rural avec une réelle plus-value. « *Grâce à LEADER, on croit dans la potentialité du citoyen à contribuer à son territoire, à apporter quelque chose d'utile au développement rural.* » a précisé en ce sens Nicolas De Fotso.

Et à Christophe Moreux de conclure : « *Avec le programme LEADER, nous avons un joyau en Europe qu'il faut préserver.* »

Paroles d'intervenants

Secundino CASO RUIZ : « *Grâce à LEADER, nous avons travaillé pendant 30 ans à créer une Europe plus territoriale et plus démocratique. Nous sommes dans un moment clé dans les ruralités européennes car nous pouvons décider si nous voulons d'une Europe rurale ou non.* »

Karine GLOANEC MAURIN : « *Il faut sortir du discours de l'Europe contraignante et développer le discours d'une Europe accompagnante de nos territoires. [...] Et LEADER doit participer à ce discours d'une Europe bienveillante.* »



Les fonds européens : une opportunité pour les ruralités en France et en Europe

Table ronde avec la participation de : Francesc Boya Alos, Secrétaire Général espagnol du Défi Démographique au sein du Ministère de la Transition Ecologique et du Défi Démographique, Valérie Drezet Humez, Cheffe de la Représentation de la Commission Européenne en France, Yolaine de Courson, Présidente du groupe Enjeux de la Ruralité à l'Assemblée Nationale et Ulrika Landergren, Présidente de la Commission NAT du Comité Européen des Régions

L'avenir et le rôle du programme Leader, la vision à long terme des zones rurales, la perspective d'un agenda rural européen... Ces sujets restent aujourd'hui au centre des discussions et des préoccupations des acteurs des ruralités en Europe et ont fait l'objet d'un échange intense et riche à l'occasion du séminaire européen LEADER.

De Paris à Bruxelles, en passant par Madrid ou Stockholm, un constat s'impose : les ruralités ne sont pas un problème en Europe mais bien une solution à bien des problèmes. C'est à travers cette vision des ruralités, portée par Marc Fesneau, ministre chargé des Relations avec le Parlement, en introduction de cette journée, que les discussions ont été lancées pour aborder la vision et la place des ruralités en Europe.

Une vision commune : Les ruralités ont besoin de fonds européens et l'Europe a besoin des ruralités

Les territoires ruraux jouent un rôle majeur dans la transition énergétique, écologique et économique européenne. En effet, ils sont détenteurs des gisements en ressources renouvelables dont l'exploitation est génératrice de plus-value territoriale, nationale et communautaire. Ils sont également précurseurs de l'économie circulaire et des circuits courts. Dans ces territoires, les fonds européens, et notamment le programme LEADER, sont perçus comme de véritables opportunités pour relancer la transformation des milieux ruraux en Europe, les ruralités apparaissant comme une réponse majeure aux crises que nous traversons.

« *Il nous faut les fonds européens, mais il nous faut également la conviction pour que les zones rurales soient un protagoniste de l'avenir.* » a souligné en préambule Francesc Boya Alos. Les territoires ruraux, portés par 30 ans d'expérience du programme LEADER, revendiquent ainsi un changement de paradigme et un besoin nouveau de reconnaissance. « *Ce qui est important, c'est de répondre aux besoins de la ruralité mais aussi de valoriser ses atouts. Les ruralités ne sont pas seulement des listes de problèmes et de difficultés [...] elles constituent aussi des atouts qu'il faut valoriser par l'échange.* » a poursuivi Valérie Drezet Humez.

Les territoires ruraux sont des territoires aussi riches que divers et ils nécessitent de développer la transversalité des fonds européens afin de répondre à cette pluralité de ruralités. « *Le développement rural, selon nous, a été réduit à sa dimension agricole pendant trop longtemps alors que les ruralités sont très variées.* » a souligné Ulrika Landergren sur le sujet.

Le local en point d'appui des fonds européens

Autre constat de ces échanges : l'importance de la diversité dans le développement de la résilience des territoires ruraux. La capacité d'innovation des territoires ruraux explique l'incroyable résilience dont ils ont fait preuve durant la crise du COVID-19. « *Il faut travailler sur la capacité à partager cette intelligence territoriale, c'est-à-dire de bien connaître ce qu'il se passe à un endroit et quelles réponses mises en place ailleurs peuvent répondre à ces problématiques.* » a souligné Francesc Boya Alos.

« *Nous avons énormément de fonds européens. Maintenant, c'est à nous de réfléchir à comment utiliser ces fonds, et à quelle fin. Nous avons énormément de divergences au niveau local et les fonds sont utilisés de façons très différentes.* » a poursuivi Ulrika Landergren. Le développement local mené par les acteurs locaux apparaît ainsi comme une démarche claire qui apporte de la lisibilité et de la visibilité aux politiques européennes. « *Il faut protéger le programme LEADER car il repose sur une démarche ascendante alors que partout en Europe, nous avons la maladie des programmes descendants.* » a rappelé Yolaine de Courson.

L'harmonisation des programmes européens dans le soutien aux zones rurales doit se faire au travers d'un pacte rural européen qui permettra de développer une politique à long terme favorable aux zones rurales. Un message doit être porté au sein de l'Union Européenne pour que demain la ruralité conquérante puisse s'asseoir sur des programmes nationaux et sur des crédits européens.

Paroles d'intervenants

Ulrika LANDERGREN : « *La vision à long terme pour les zones rurales rend un élément bien clair : les zones rurales sont une part intégrante des politiques européennes.* »

Yolaine DE COURSON : « *Nous avons beaucoup de choses à apprendre des autres et de nos voisins européens, et c'est l'esprit d'une ruralité conquérante qui va se battre pour de nouveaux droits, pour une nouvelle vision d'elle-même.* »

Francesc BOYA ALOS : « *Dans le milieu rural, il nous faut des politiques publiques qui sont très solides. [...] Il faut partir sur des politiques publiques solides au niveau européen, au niveau national et au niveau régional et surtout l'engagement des communes et des villages pour qu'ils puissent en profiter afin de donner de l'espoir à leurs habitants.* »



Cérémonie de remise des « Prix LEADER pour l'égalité femmes-hommes en milieu rural »

Temps fort de ce séminaire, à l'occasion du 8 mars et de la Journée Internationale des droits des femmes, Leader France a organisé, en collaboration avec le réseau européen des programmes LEADER, ELARD (European Leader Association for Rural Development), une cérémonie de remise de « Prix européen LEADER pour l'égalité femmes- hommes ».

Cette cérémonie a permis de mettre en avant des réalisations concrètes financées par le programme LEADER 2014-2020 et qui participent à l'égalité femmes-hommes au sein des territoires ruraux. Six lauréats présélectionnés sur une cinquantaine de projets candidats, issus de quatre pays différents, ont présenté leurs réalisations et se sont soumis au vote en direct des participants, sous les yeux d'un jury d'experts composé de Joël Giraud, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, Francesc Boya Alos, Secrétaire général espagnol au Défi démographique, Marion Eckardt, Présidente suédoise d'ELARD (European Leader Association for Rural Development), Valérie Drezet Humez, Cheffe de la Représentation de la Commission européenne en France, Ulrika Landergren, Présidente suédoise de la Commission NAT du Comité européen des Régions et de Christine Orain-Grovalet, vice-Présidente du Conseil départemental des Côtes d'Armor déléguée à l'Égalité femmes-hommes.

Les projets lauréats et primés sont dans l'ordre :

- OneGoal, projet porté par l'association Women on Wednesday. Le projet vise à mettre en application une méthode d'accompagnement des femmes migrantes en recherche d'un emploi (méthode OneGoal). C'est une approche d'aide pour les femmes par les femmes au sein des territoires ruraux.

Avis du jury : « Il est primordial que les personnes migrantes apprennent la langue et puissent avoir accès à l'emploi. Ce projet permet aux personnes en situation marginale de pouvoir s'émanciper, alors que le Comité Européen des Régions a calculé qu'il faut en moyenne 9 à 11 ans pour qu'elles puissent être indépendantes financièrement. »
- Concilia, projet porté par l'association éponyme. Le projet de l'association est de souligner l'importance du rôle des femmes dans les territoires ruraux et d'encourager l'entrepreneuriat féminin en milieu rural afin d'atténuer les inégalités. Les actions de l'association sont diverses et concernent plusieurs thématiques dans la lutte pour l'égalité femmes-hommes, notamment dans l'éducation, la sensibilisation aux préjugés

de genre, l'appui aux femmes victimes de violence ainsi que le soutien à l'entrepreneuriat féminin.

Avis du jury : « *Développer des projets similaires est important. Effectivement, ces travaux permettent aux territoires ruraux d'être plus accueillants pour les femmes, et donc ils deviennent plus résilients. En étant plus inclusifs, les territoires ruraux ont beaucoup à gagner.* »

- L'Ecomusée du Sel et les Mamas Shingos, porté par la mairie de Brandélé. Le projet de rénovation de l'écomusée a permis une redynamisation et une revalorisation de l'activité, dans une volonté de partager les traditions qui entourent la production de sel. Celle-ci est un marqueur culturel, économique et touristique important, qui a la particularité de reposer sur une main-d'œuvre exclusivement féminine.

Avis du jury : « *Un appel à projets a été lancé par le ministère pour soutenir l'égalité femmes-hommes et ce projet y répond puisqu'il replace la femme au cœur de la société.* »

- Focus on Women of Trizs, porté par une coopérative sociale. 15 femmes ont eu l'idée de créer une coopérative afin de produire et de vendre des produits issus de l'agriculture locale.

Avis du jury : « *Sortir les femmes d'une tradition paternaliste, tout en conservant un patrimoine culturel dans une dimension d'entrepreneuriat féminin est innovant et constitue une véritable ressource pour les territoires ruraux.* »

- Projet d'animation et de production artistique autour de l'égalité des sexes en milieu rural sur le temps périscolaire, porté par le CIDFF de la Haute-Loire. Le projet vise à former les adultes travaillant auprès d'enfants à la sensibilisation du jeune public sur ces sujets.

Avis du jury « *C'est par l'éducation que sera gagné le combat pour l'égalité femmes-hommes. Il y a de plus en plus de jeunes hommes et de jeunes élus qui se saisissent de ces questions.* »

- Bildungsoffensive, porté par le GAL Regio3 Kitzbühel. Les femmes habitant en milieu rural peinent à avoir accès aux études supérieures ou aux formations (problèmes de mobilité, gestion de la famille...) ce qui diminue leur employabilité. Au sein de ce projet, un programme de formation est publié deux fois par an. Les participants peuvent sélectionner les parcours qui les intéressent. Le programme porte sur les compétences informatiques, numériques, en communication, en médicosocial...

Avis du jury : « *La question de l'éducation et de la formation des femmes en milieu rural est une question fondamentale. L'approche présentée est d'autant plus intéressante car elle valorise les femmes en temps qu'actrices de leur parcours.* »

Paroles d'intervenants

Joël GIRAUD : « *Les projets de développement rural pour l'égalité femmes-hommes permettent de resituer la femme au cœur de la société.* »

Thibaut GUIGNARD : « *Ce prix montre qu'avec LEADER il est possible de mener des projets d'action sociale et de solidarité. Cela repose la question du multi fonds et comment les GAL peuvent disposer du FEADER, du FEDER et du FSE, car l'on voit que les projets financés par LEADER vont au-delà du FEADER.* »